

SONY

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité octobre 2020 - septembre 2023

Sony Europe B.V.

Version 1.2

15 septembre 2022

Table des matières

1.	PRÉSENTATION	4
2.	SITES WEB CONCERNÉS	4
3.	POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ DU WEB DE SONY	4
4.	RESSOURCES D'ACCESSIBILITÉ ET EXPERTISE EXTERNE.....	4
5.	SENSIBILISATION ET FORMATIONS	4
6.	RECRUTEMENT	5
7.	DEMANDES DES CLIENTS	5
8.	CONFORMITÉ AUX EXIGENCES D'ACCESSIBILITÉ	5
9.	PLANS D'ACTION ANNUELS	5
	ANNEXE 1	7

Historique des modifications

Version	Date	Informations relatives aux modifications	Émis par
1.0	15 septembre 2020	Première édition	Sony Europe B.V.
1.1	15 septembre 2021	Des liens vers les Plans d'action octobre 2021 - septembre 2022 ont été ajoutés	Sony Europe B.V.
1.2	15 septembre 2022	Des liens vers les Plans d'action octobre 2022 - septembre 2023 ont été ajoutés	Sony Europe B.V.

1. Présentation

L'importance de l'accessibilité numérique est de plus en plus reconnue dans le monde. Les pays et les régions adoptent des lois concernant l'accessibilité numérique, y compris en France, afin que les contenus numériques soient accessibles sur toutes les plates-formes.

Le Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2020-2022 (ci-après le Schéma) a été élaboré conformément au point III de l'article 47 de la *Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*. Ce Schéma vise à garantir l'amélioration continue des sites Web de Sony Europe B.V. (ci-après Sony) proposés en France et leur accessibilité à tous, y compris aux personnes handicapées et âgées.

2. Sites Web concernés

Ce Schéma s'applique aux sites Web énumérés à l'annexe 1.

3. Politique d'accessibilité du Web de Sony

Sony s'engage à concevoir et à développer des sites Web accessibles sur la base des Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) et s'efforce d'améliorer et de garantir l'accessibilité.

4. Ressources d'accessibilité et expertise externe

Sony dispose d'une équipe dédiée qui promeut en permanence l'accessibilité du Web. Sony collabore avec différents fournisseurs d'accessibilité (UsableNet & Deque) afin de fournir un outil de vérification d'accessibilité du Web, une formation d'accessibilité, un audit et une consultation aux propriétaires de sites Web et aux équipes de développement.

5. Sensibilisation et formations

Sony réalisera plusieurs types de formations sur l'accessibilité du Web destinées aux différents collaborateurs de l'organisation : de l'introduction à l'accessibilité jusqu'à des formations plus ciblées pour les créateurs de contenus et les développeurs.

De plus, Sony organisera des formations régulières sur l'accessibilité pour les agents du service client qui, entre autres, décrivent ce qu'est l'accessibilité, quels sont les bénéficiaires de l'accessibilité, les exigences légales en matière d'accessibilité en France, la manière d'effectuer des demandes et de poser des questions sur l'accessibilité du Web.

6. Recrutement

Lors de la création de descriptions de postes et tout au long du processus de recrutement, une attention particulière sera accordée à l'accessibilité des candidats sur les sites Web.

7. Demandes des clients

Les personnes qui souhaitent signaler un problème ou poser une question concernant l'accessibilité du Web peuvent compléter le [formulaire en ligne](#).

8. Conformité aux exigences d'accessibilité

Sony se conforme aux exigences d'accessibilité en France mais également sur le plan organisationnel. Le siège social de Sony a émis une politique d'accessibilité du Web que l'ensemble du Groupe Sony, y compris Sony Europe B.V., s'efforcera de respecter.

L'équipe régionale UE communiquera les exigences en matière d'accessibilité aux propriétaires du site Web/de l'activité et veillera à ce que l'ensemble des exigences soient respectées dans le délai fixé. L'équipe régionale UE travaillera en étroite collaboration avec les propriétaires du site Web/de l'activité et définira les étapes nécessaires pour garantir la conformité du site Web existant et des nouveaux sites Web.

À l'avenir, chaque site Web fera l'objet d'un contrôle lors du premier lancement, d'une mise à jour importante, d'une refonte ou au cours d'opérations visant à adapter le site Web aux normes WCAG. Ces contrôles garantiront l'élaboration et la publication de la déclaration d'accessibilité conformément à la loi. Les contrôles, y compris les audits, seront réalisés par des experts internes expérimentés en accessibilité du Web avec l'aide de fournisseurs externes spécialisés.

9. Plans d'action annuels

Le présent Schéma s'accompagne de Plans d'action décrivant en détail les opérations mises en œuvre afin de répondre aux besoins en matière d'accessibilité du Web. Les Plans d'actions figurent sur la même page Web que ce Schéma.

Plans d'action annuels pour www.sony.fr:

[Plan d'action octobre 2020 - septembre 2021](#);

[Plan d'action octobre 2021 - septembre 2022](#);

[Plan d'action octobre 2022 - septembre 2023](#);

Plans d'action annuels pour www.pro.sony/fr_FR:

[Plan d'action octobre 2020 - septembre 2021](#);

Plan d'action octobre 2021 - septembre 2022;

Plan d'action octobre 2022 - septembre 2023.

Annexe 1

Sites Web concernés :

www.sony.fr

www.pro.sony/fr_FR